



Services Paroissiaux

Bureau municipal

Secrétariat (418) 339-2543

Télécopieur (418) 339-3105

Courriel st-casimir@infoteck.gc.ca

Maire : Dominic Tessier Perry 418-339-3034

Les conseillers :

Poste No 1 Michel Trottier 418-339-2446

Poste No 2 Martin Denis 418-339-2065

Poste No 3 Danielle Du Sablon 418-339-2653

Poste No 4 Louis-P. Douville 418-339-2837

Poste No 5 Yan Laganière 418-339-2380

Poste No 6 Stéphanie Dusablon 418-339-2948

Incendie/ Ambulance/Police : **911**

Prévention suicide 1-866-277-3553 (Sans frais)

Services municipaux

Permis de construction : 339- 2543

Michel Ross, inspecteur municipal

Bibliothèque 339-2909

Ange-Aimée Asselin, Bibliothécaire

Centre Internet 339-2055 poste 2

L'Équipe : Françoise Marcotte, Huguette Falardeau, Sylvie Girard

Comité d'embellissement

Clément Godin 339-2508

Service des Loisirs

Marilou Chantal 339-2543

O.M.H – H.L.M.

Bernard Arsenault 268-3993

Travaux publics

Vital Naud 339-2543

Presbytère (418) 339-2951

Denis Chouinard Prêtre

Françoise Marcotte, secrétaire

L'Éclaireur 339-2543

Mise en page : Renaude Savard

Services Québec : 1-877 644-4545.

BINGO-CADEAUX

Le dimanche **4 mars 2012, à 13h30** au
Centre d'hébergement St-Casimir
(605, rue Fleury)

Les profits amassés iront au Comité des Bénévoles pour l'organisation des activités offertes aux résidents de l'endroit pendant l'année.

Nous avons besoin de votre encouragement.

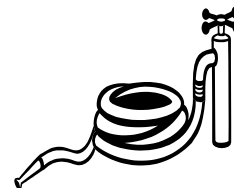
Coût : 1.00\$ la carte

Venez en grand nombre!

Avis aux abonnés du réseau d'aqueduc du Pied de la Montagne.

N'oubliez pas que votre avis d'ébullition est toujours en vigueur.

La Municipalité de Saint-Casimir



Prochaine publication : 28 février 2012

Date de tombée : 15 février 2012 (après cette date, aucun article ne sera accepté).



Abrégé de la séance ordinaire du 12 décembre :

Avis de motion relatif au règlement pour l'instauration d'un programme de Rénovation Québec visant la bonification d'un projet d'AccèsLogis Québec.

Nomination de Madame Danielle Duchesneau DuSablon comme maire suppléant pour l'année 2012.

Tarifification 2011-2012 pour le ski de fond au Gîte de l'Écureuil et pour la journée porte ouverte.

Adoption du prix des loyers et de la location de salle pour 2012.

Autorisation à la coordonnatrice des Loisirs pour la présentation d'une demande d'aide financière pour la Fête de la Pêche.

Abrégé de la séance ordinaire du 9 janvier 2012 :

Tirage des bons d'achat pour les décorations de Noël.

Avis de motion relatif au règlement créant un Service de Sécurité Incendie.

Avis de motion relatif au règlement sur le stationnement.

Avis de motion concernant le règlement modifiant le règlement de lotissement en vue d'assurer la concordance avec le règlement 333 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf.

Dénomination du parc situé en bordure de la rivière Sainte-Anne contigüe à l'impasse de la rue Notre-Dame : le parc portera le nom de « Parc Raphaël-Giroux » en l'honneur du sculpteur et architecte.

Autorisation pour la signature du protocole d'entente avec le ministère de la Famille et des Aînés afin de bénéficier du Programme de soutien aux politiques familiales ainsi que de la démarche Municipalité amie des aînés.

Approbation des prévisions budgétaires et de la nouvelle tarification pour l'année 2012 du Service de transport adapté de Portneuf. La quote-part de la municipalité sera de 3 331\$ pour l'année 2012.

Résolution appuyant le réseau Biblio dans ses démarches suite à la décision du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine de ne plus subventionner le Réseau BIBLIO CNCA pour les municipalités de plus de 5000 habitants à compter de 2013.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le lundi 13 février 2012 à 20h00.

René Savard, directeur général et sec.-trésorier.

MOTONEIGE À VENDRE

La municipalité souhaite vendre une motoneige de marque Ski-Doo, modèle Alpine 1981. Une visite de l'équipement aura lieu le jeudi 2 février 2012 à 13h00 au Gîte de l'Écureuil.

Les offres cachetées seront acceptées jusqu'au vendredi 10 février 2012 15h30.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

CIVISME SVP

La municipalité vous **réitère de ne pas déposer** de meubles ou de gros objets à côté des conteneurs à déchets situés derrière le Centre Paroissial, afin que cet endroit ne ressemble pas à un dépotoir. Merci!

La municipalité de Saint-Casimir

L'ÉCLAIREUR SUR INTERNET

Votre journal l'Éclaireur est maintenant disponible sur le site internet de la Municipalité au www.saint-casimir.com

Conseillère municipale à 20 ans



Des élections municipales partielles se tenaient à Saint-Casimir le 2 octobre dernier pour le siège de conseiller numéro 6. Pour la première fois dans l'histoire de la municipalité, une candidate de 20 ans a été élue.

Avec 170 voix de majorité, Stéphanie Dusablon, étudiante en communication sociale à l'UQTR, a fait son entrée en politique municipale.

« Le domaine de la politique m'a toujours beaucoup interpellé, dit-elle. Depuis que je suis jeune, je me suis toujours impliquée bénévolement dans ma municipalité et le fait de m'impliquer dans le conseil municipal ne faisait que boucler la boucle. »

La venue de Stéphanie a apporté un vent de jeunesse parmi les élus de Saint-Casimir situé dans le comté de Portneuf. Ses nouvelles idées sont très bien accueillies par ses collègues. Étant donné qu'elle en est qu'à ses débuts, elle ne connaît pas encore tous les rouages de la politique municipale. Les autres conseillers prennent toutefois le temps de lui expliquer les différents aspects de ses nouvelles tâches. *« Toute l'équipe du conseil est très sympathique, nous formons une belle équipe. Tous les groupes d'âges y sont représentés et je crois que c'est ce qui fait de nous une équipe dynamique, efficace et à l'écoute des citoyens »,* affirme-t-elle.

Une conseillère pour les citoyens

Ce que Stéphanie préfère à ce jour dans sa nouvelle carrière, c'est de représenter la population. Elle est très attentive aux besoins de ces derniers et ses projets le démontrent. Elle souhaite l'exode rural des jeunes familles, développer de nombreux projets pour les jeunes et les aînés en plus de veiller à la bonne gestion des ressources financières de la municipalité.

« En politique municipale, ce qui est intéressant, c'est que nous sommes la parole des citoyens. Cela nous permet de concilier les désirs de tous et d'avoir une municipalité conviviale. Notre village est accueillant et chaleureux et c'est ce qui nous fait rayonner et qui nous permet de nous développer dans l'accueil de nouvelles familles et l'évolution de nombreux services pour les personnes âgées », confie la jeune étudiante.

Un avenir peut-être à reconsidérer

Les derniers mois ont permis à Stéphanie de se faire une nouvelle opinion de la politique. Découvrant l'envers du décor d'une municipalité et tout ce qu'un conseil doit gérer pour le bien de sa population, elle pourrait bien reconsidérer son avenir et se convertir en politicienne. *« Mes premiers mois au conseil municipal ont été très enrichissants, révèle Stéphanie. J'adore mes nouvelles fonctions donc, je ne dis pas non à un avenir en politique. Je crois que j'ai découvert une sphère pour laquelle je suis toute désignée ».* Par ailleurs, le domaine d'études de la jeune conseillère, les communications, est intimement lié à la politique. Ceci lui permet donc de mettre en pratique tout ce qu'elle a appris depuis le commencement de son baccalauréat.

Par Joany Dufresne, publié le 19 décembre 2011 dans l'Hebdo Journal de Trois-Rivières



TIRAGE AU SORT POUR LA LOCATION DU GÎTE DE L'ÉCUREUIL ET DE LA SALLE PAROISSIALE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES 2012-2013

Devant la popularité grandissante pour la location du Gîte de l'Écureuil et de la Salle paroissiale durant la période du temps des Fêtes, les membres du conseil en sont venus à la conclusion qu'il serait opportun de mettre en place un système de tirage au sort. Sur le principe **d'un (1) coupon par adresse de résident de St-Casimir** le tirage au sort aura lieu avant la séance régulière du conseil du 12 mars 2012 laquelle débutera à 20h00. Toute la population est la bienvenue pour y assister.

Les coupons dûment complétés devront **être reçus au plus tard** dans la journée du **12 mars 2012 à 12h00** aux bureaux de la municipalité situés au 220 boulevard de la Montagne.

Les dates retenues pour le tirage au sort sont les 24, 25, 26 et 30 décembre 2012 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2013. À noter que le prix de location des établissements s'applique et que le permis de réunion (boisson) est aux frais des participants.

Pour participer, il suffit simplement de compléter le coupon de participation suivant en indiquant vos choix d'établissements et de dates. En effet, il vous est possible de choisir plus d'une date et plus d'un établissement sur le même coupon si vous le désirez. Bonne chance à tous!

Coupon à découper et à retourner :

COUPON DE PARTICIPATION	
Tirage au sort pour la location du Gîte de l'Écureuil et de la Salle paroissiale pour la période des Fêtes <u>2012-2013</u>	
Nom :	_____ Téléphone : _____
Adresse :	_____
Gîte de l'Écureuil :	(24) (25) (26) (30) décembre 2012 (01) (02) janvier 2013
Salle Paroissiale :	(24) (25) (26) (30) décembre 2012 (01) (02) janvier 2013

Décorations de Noël

Le 09 janvier dernier, lors de la séance du conseil, Monsieur Clément Godin, Président du Comité d'Embellissement de St-Casimir a procédé au tirage au sort pour les décorations de Noël. Une visite de la municipalité a été faite en décembre pour recenser toutes les résidences dont les lumières de Noël étaient allumées. Les 8 gagnants d'un bon d'achat de 25.00\$ échangeable chez un commerçant de Saint-Casimir sont : Luc Tessier/Suzanne Therrien, Isabelle Lavallée, Gilles Meunier, Yves Mayrand, Marie Tessier, Marie-Thérèse Laquerre, Claude Tremblay et Michel Bureau.

Félicitations aux gagnants. Nous tenons à remercier Mme Cécile Godin pour son implication et son temps mis dans l'organisation de ce concours.

Le conseil municipal.



Réunion des Filles d'Isabelle



La prochaine réunion des Filles d'Isabelle aura lieu le mercredi 1er février 2012 chez Kajo. Pour le trimestriel, arrivée à 16h00, pour la réunion régulière à 16h30. Le souper de la St-Valentin sera à 18h00 avec conjoints et invités. Au menu : Rosbif avec légumes et pommes de terre, dessert et café. Coût : \$15.25 taxes et pourboires inclus. Apportez un petit cadeau non usagé (quelque chose de neuf) pour le tirage. Portez du rouge et votre épinglette!
Joyeuse St-Valentin!
Renaude Savard, rédactrice

Entraide Saint-Casimir

Nous aurions grand besoin de vêtements d'enfants 0-5 ans ainsi que tout autre vêtement. Vous pouvez les apporter à l'ouvroir au 220, Boul. de la Montagne en tout temps, mais **veuillez téléphoner aux responsables pour les aviser que des sacs ont été déposés devant l'entrée**. Merci!
Responsables : Louise : 418-339-2615 ou Louissette : 418-339-2765



Le Comité de l'entraide

Voyages Marie-Berthe

Spectacle « Le retour de nos idoles » le 5 mai au Colisée Pepsi à Québec. Nouvelle distribution, avec plusieurs de nos idoles dont Ginette Reno et 16 autres artistes. Coût : \$169.00 incluant un repas, le spectacle et le transport.

Pour information et réservation : Marie-Berthe Lefebvre 418-339-2085

Campagne de charité 10^e tirage

Voici les gagnants du 10^e tirage de la campagne de charité tenu dans l'église dimanche 25 décembre 2011. 1^{er} prix de 1000 \$ à René Bélanger, 2^e prix de 500 \$ à Ginette Paquin, 3^e prix de 200 \$ à Valérie Laquerre et Yvette P. Marcotte et le 4^e prix de 100 \$ à Coop Univert. Bravo aux heureux gagnants. **Surveiller vos marguilliers, la prochaine vente des billets pour l'année 2012 se fera à partir de février prochain.** Merci de votre générosité.

Petit mot de la Fabrique

Veillez noter que l'horaire des messes du dimanche est changé. **La messe débutera maintenant à 11h00 au lieu de 10h30.** De plus le premier dimanche de chaque mois, la messe aura lieu à St-Thuribe, toujours à 11h00. Merci!



Le 211 disponible chez vous !

Le 211 est un **service d'information et de référence** gratuit et confidentiel qui dirige les personnes vers les **ressources existant dans la communauté** dans les régions de la Capitale-Nationale (Québec, Portneuf et Charlevoix) et de Chaudière-Appalaches.

Les préposés du Service 211 sont en mesure de comprendre le problème qui leur est soumis et de trouver l'organisme ou le service qui répondra le mieux aux besoins de la personne. Le service est offert en français et en anglais et est adapté aux besoins des malentendants.

Les heures d'ouverture sont du **lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi et dimanche de 8h à 18h.**

Un service de clavardage et un accès à la base de données sont aussi disponibles sur le site internet du 211 pour les personnes qui désirent faire leur propre recherche à la maison ou à leur travail. Voici l'adresse : **www.211quebecregions.ca**

Source : Brittany Blais, superviseure du centre d'appels

Service 211

418.838.9623

Réunion de l'Âge d'Or tous les jeudis 13H00

Activités, cartes, bingo, collation

Activité spéciale : Le jeudi 5 janvier 2012 Fête des Rois

Baseball-poche : 13h30 tous les vendredis ... Bienvenue à tous !

La direction

LES FERMIÈRES... D'HIER À AUJOURD'HUI



La prochaine réunion se tiendra le 8 février prochain au restaurant Chez Katou après le souper de St-Valentin. Celles qui veulent se joindre au souper, veuillez acheter vos billets avant le 1^{er} février. Billets en vente auprès de : Solange 339-2540 – Lise 339-2722 – Huguette 339-2957

Choix de deux menus. La réunion débutera à 19h00. Bienvenue à toutes!

Souper de St-Valentin à 17h30 Réalizations faites dans le mois

N'oubliez pas votre épinglette et portez du rouge.

Bonne St-Valentin!

Renaude Savard, vice-présidente



INSCRIPTIONS DES ENFANTS À LA MATERNELLE 4 ANS

ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013 ÉCOLE DU BATEAU-BLANC

Vous avez à la maison ou vous connaissez un enfant de votre entourage qui aura 4 ans avant le 1^{er} octobre 2012? La période d'inscription à la maternelle 4 ans de l'École du Bateau-Blanc se fera les 1^{er}, 2 et 3 février prochains. Vous devrez vous présenter au secrétariat de l'école entre 8h15 et 11h00 ou entre 12h45 et 14h30. Vous devrez avoir en main **l'original du certificat de naissance de l'enfant (grand format) ainsi que sa carte d'assurance maladie**. Nous vous demanderons de compléter sur place une fiche d'inscription, une fiche santé et quelques autres documents pertinents. Pour les parents qui devront réserver un service de garde, nous serons en mesure de vous remettre le calendrier officiel de la maternelle vers la fin mai. Merci et au plaisir de vous rencontrer!

****Veuillez noter que si vous ne pouvez pas vous présenter sur place lors de ces journées, il sera possible d'inscrire votre enfant après ces dates, en vous présentant au secrétariat de l'école sur les heures régulières d'ouverture.**

Mélissa Beaupré, secrétaire



***Vous vous occupez d'un proche qui est en perte d'autonomie?
Quel que soit le niveau d'aide il a besoin, une formation vous est
offerte par :***

**Le Centre de la Croisée,
de la Commission scolaire de Portneuf,
en collaboration avec
L'Association des proches aidants
de la Capitale-Nationale, secteur Portneuf**

« Principes de base pour tâches d'aide à domicile »

Principaux thèmes abordés :

- ✓ **Trucs au quotidien**
- ✓ **Soins d'hygiène et de confort**
- ✓ **Mobilisation et exercices**
- ✓ **Utilisation d'accessoires utilitaires**
- ✓ **Quoi faire en situation d'urgence?**

- ↳ **Total de 18 heures;**
- ↳ **La formation débutera lorsqu'il y aura suffisamment d'inscriptions;**
- ↳ **L'horaire sera ajusté selon les besoins du groupe;**
- ↳ **Coût : 50,00 \$ pour les 18 heures;**
- ↳ **Pour plus d'information et pour inscription, communiquez avec Mme Annette Chalifour au 418 286-3626 ou par courriel : achalifour@globetrotter.net**

BIENVENUE À TOUS LES PROCHES AIDANTS!



Le deuil, parlons-en... !



Groupe de partage

Les étapes du deuil

Date : **Le mardi 21 février 2012,**

DE 19h00 à 20h30 heures

Endroit : Bibliothèque de Pont-Rouge : 41, du Collège

Coût : Gratuit

Pour information et inscription : Lise Trudel (418) 337-6166

En collaboration avec le Comité régional d'éducation populaire de Portneuf (CREPP)

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Je passe à l'action, je protège ma bande riveraine

Protéger nos bandes de protection riveraine

Vivre au bord de l'eau est un privilège dont bénéficient de plus en plus de citoyens à la recherche de quiétude, d'espace et de contact avec la nature à l'état sauvage. La qualité de l'eau, la beauté des paysages, la possibilité de pêcher et le sentiment d'habiter un milieu naturel sain sont autant de raisons de choisir St-Casimir pour s'établir. Le défi qui se pose alors aux riverains est d'aménager leur propriété tout en préservant la santé de leur plan d'eau et de ses rives.

En effet, la présence humaine n'est pas sans effet sur nos rivières et cours d'eau. Trop souvent, les riverains s'installent avec des habitudes de vie urbaines qui peuvent entraîner la détérioration de nos plans d'eau. C'est donc davantage par méconnaissance que par mauvaise volonté que ceux-ci posent des actes qui nuisent à l'environnement.

La réglementation en vigueur sur le territoire vise le rétablissement de bandes riveraines boisées qui permettent d'assurer le maintien de la biodiversité et, par conséquent, la santé de nos rivières et cours d'eau pour les générations futures.

Les bienfaits de la végétation riveraine

Filtration: La végétation de la bande riveraine capte une grande partie des sédiments et nutriments (phosphore et azote) qui arrivent par ruissellement, ce qui limite la croissance excessive d'algues et de plantes aquatiques.

Érosion: La bande riveraine stabilise les berges. Elle limite l'érosion et les glissements de terrain par le développement d'un système de racines. Elle crée aussi un effet de brise-lame qui diminue l'impact des vagues sur la berge.

Rétention: La bande riveraine réduit la vitesse d'écoulement des eaux de ruissellement et favorise l'infiltration de l'eau dans le sol.

Ombrage: La végétation diversifiée (herbacée, arbustive, arborescente) de la bande riveraine limite le réchauffement excessif de l'eau en bordure du cours d'eau.

Habitats: La rive de nos rivières et cours d'eau est un milieu indispensable à la vie aquatique et terrestre. Elle offre habitat, nourriture et abri à la faune et la flore. La rive supporte une grande quantité d'organismes vivants et favorise la biodiversité.

Que peut-on faire dans la bande de protection riveraine?

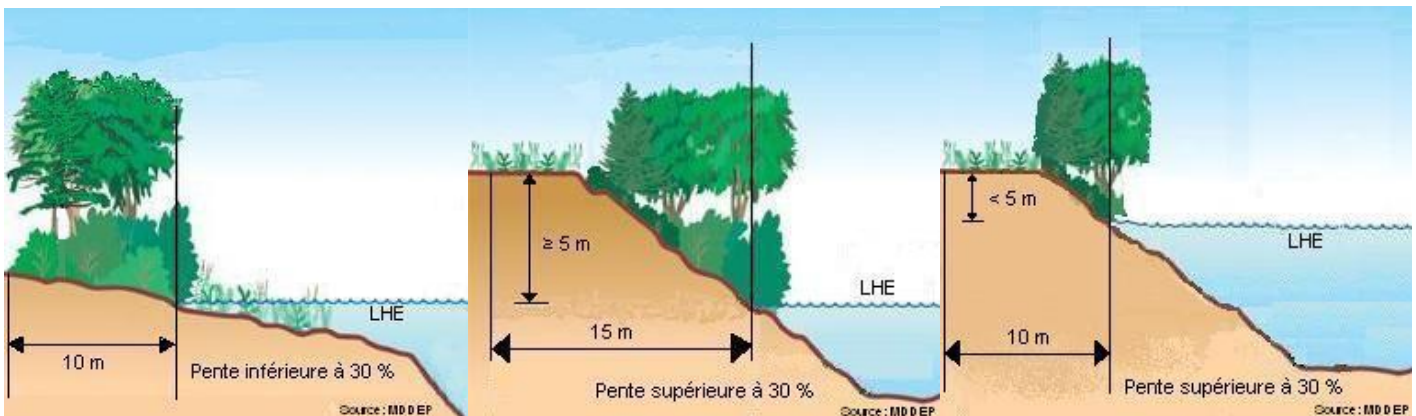
Dans la bande de protection riveraine, aucun ouvrage n'est permis. De plus, il est interdit de détruire, d'enlever ou autrement faire disparaître toute végétation naturelle située à l'intérieur de cette bande. En d'autres termes, toutes interventions de contrôle de la végétation, dont la tonte de gazon, le débroussaillage et l'épandage d'engrais, sont interdites dans la rive des rivières ou cours d'eau.

Doit-on obtenir un permis pour effectuer ces travaux?

Toute intervention dans la bande riveraine nécessite un certificat d'autorisation. Lorsque vous avez un projet d'aménagement de la berge, vous devez soumettre une demande à la municipalité contenant l'ensemble des détails pertinents à l'étude des interventions projetées (emplacement, détails, croquis/plan, photos, entrepreneur, etc.).

Comment délimiter la bande de protection riveraine

La bande de protection riveraine s'étend sur 10 à 15 mètres de profondeur, calculée à partir de la ligne des hautes eaux.



Michel Ross Inspecteur en bâtiment et environnement

Service de l'émission des permis et certificats

Téléphone : 418-339-2543

Courriel : michel.ross@saint-casimir.com

Règlement RMU-07 concernant les nuisances, paix et bon ordre

Article 9 Propriété publique

Constitue une nuisance et est prohibé

Neige et glace

- 9.3 Le fait de pousser, jeter, déposer, souffler, faire souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace, dans les rues, allées, places publiques et trottoirs sauf pour la municipalité, ses employés et ses entrepreneurs.

Neige et glace de la toiture ou de la galerie

- 9.4 Le fait, pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture du bâtiment ou de sa galerie sur toute rue, parc, terrain public ou trottoir.

Michel Ross, inspecteur en bâtiment et en environnement

Municipalité de Saint-Casimir



Programmation des activités printemps-hiver



Vous aimeriez qu'un cours en particulier vous soit offert?

Me proposer vos idées en ce qui concerne des activités et des événements pour la population ?

Me communiquer vos commentaires ?

Écrivez-moi à l'adresse suivante : loisirs@saint-casimir.com ou venez me rencontrer.



Patinoire extérieure

La patinoire extérieure située à proximité du centre récréatif, derrière l'École du Bateau-Blanc, est dorénavant accessible. Et le centre récréatif est ouvert les soirs de la semaine et le week-end. Ce local est chauffé et des toilettes sont accessibles tous les jours de 9h00 à 21h00. L'accès à la patinoire extérieure est gratuit.

S.V.P. Chacun doit faire sa part pour garder le centre récréatif propre et les équipements en bon état.

Informez-en vos enfants !

Cours de gymnastique

Gymnastique artistique sous une approche visant l'interactivité. Un entraîneur certifié guidera vos enfants à travers une série d'activités amusantes et divertissantes favorisant leur développement moteur. Garçons et filles sont les bienvenus ! L'activité s'adresse aux enfants âgés entre 4 et 12 ans.

Jour : Lundi

Endroit : Gymnase de l'école du Bateau blanc

4-5 ans (Bloc d'une heure) 16h00 à 17h00

Coût : 35\$ pour les 4-5 ans

6 ans et plus (Bloc de 2 heures) 16h00 à 18h00

40\$ pour les 6 ans et plus (2h)

Nombre de semaine : 4 semaines

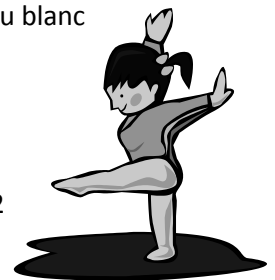
Dates : Du 6 février au 27 février 2012

Nombre de participants : minimum de 8

Du 12 mars au 2 avril 2012

Nom du responsable : Jacqueline Boutet

Du 16 avril au 7 mai 2012



Modalités d'inscription

Vous pouvez en tout temps consulter le **site web** de la municipalité, section « Loisirs et culture », « programmation des loisirs ». Ensuite télécharger le formulaire d'inscription et le retourner par la poste ou au bureau municipal avec le paiement avant la date limite pour l'inscription. Vous pouvez également vous inscrire par téléphone en rejoignant le 418-339-2543.

Dates limites : Mardi le 31 janvier à 16h00

Modalités de paiement acceptées : -Argent comptant ou chèque à l'ordre de : Municipalité de Saint-Casimir.



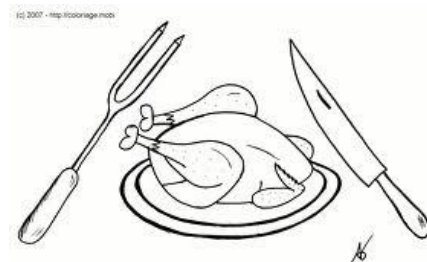
Dîner bénéfice

Au profit du centre de plein air

le Gîte de l'Écureuil

Un dîner bénéfice aura lieu au début de la semaine de relâche ce printemps, le **samedi 3 mars 2012**. Le but de l'activité est d'amasser des fonds et ainsi démontrer l'intérêt des gens pour ce petit coin de paradis tout près de chez nous.

Au menu : **demi-poulet BBQ cuit sur la braise**, salade de chou, pomme de terre au four, pain, beurre, dessert et breuvage. Vous devez réserver votre couvert au coût de **15,00\$ par adulte et de 5,00\$ par enfant** en téléphonant directement au Gîte de l'Écureuil (418) 339-3102. N'hésitez pas à laisser vos coordonnées sur le répondeur en dehors des heures d'ouverture. Date limite d'inscription : vendredi 24 février 2012 à 16h00.



Joignez-vous à nous, c'est pour une bonne cause !

Concours de décoration de cordes à linge

Les Casimiriens et Casimiriennes sont invités à décorer leur corde à linge sous le thème : "**petits plaisirs**" lors d'un concours qui se tiendra pour une deuxième année dans notre municipalité.

Inscrivez-vous par téléphone en rejoignant le 418-339-2543.

Les cordes à linge doivent être décorées les 8 et 9 mars 2012 afin de pouvoir être prises en photo, puis évaluées...

Un prix sera décerné au citoyen ayant la plus belle et la plus originale des cordes à linge !

Si vous n'avez pas de corde à linge, inventez-en une !





Gîte de l'Écureuil

Chalet d'accueil : (418) 339-3102

1352, rang du Gîte

Saint-Casimir (Québec) G0A 3L0



Tarifification

2011/2012

Ouvert tous les jours de 9h à 16h!

Admission pour une journée :

- 6\$ / Adulte - 4\$ / Étudiant (15 à 17 ans ou sur présentation d'une carte étudiante)
- Gratuit / enfant (14 ans et -) - 3\$ / Marcheur et raquetteur



Location d'équipement :

- 5\$ Équipement de ski de fond
- 3\$ Paire de raquettes

-Nouveauté-

Le centre de plein air a fait l'acquisition de nouveaux tubes pour glisser.

Venez les essayer!

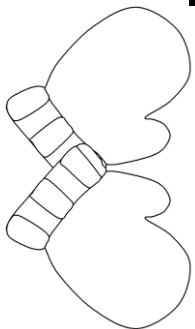
Durant la saison hivernale, si Mère nature nous le permet, 7 tracés de ski de fond vous permettent de parcourir plus de 50 kilomètres de piste. De plus, il y a trois sentiers de raquette aménagés exclusivement pour la pratique de cette discipline. Il y a également une glissade naturelle qui saura amuser toute la famille!

Journées pour les enfants

au Gîte de l'Écureuil

Les petits sont invités à venir, bricoler, jouer dehors et cuisiner, mais surtout s'amuser !

Les activités sont préparées et encadrées par Stéphanie Marineau de *La Campagne Animée*.



Date :	Le jeudi 16 février 2012	L'activité s'adresse aux enfants
	Le vendredi 17 février 2012	de 4 à 12 ans.
Heure :	De 8h30 à 11h30	Date limite pour l'inscription :
Coût :	5,00\$ / jour (collation incluse)	10 février 2012

Les parents peuvent se joindre à l'activité si le cœur leur en dit !



Vous devez absolument réserver votre place en rejoignant le 418-339-2543, car elles sont limitées.



Concours Portneuf en photo!

Du 14 janvier au 19 février 2012, envoyer une photo d'une activité hivernale à votre municipalité afin de gagner une carte VIP.

Critères définis pour la photo:

- ✓ Doit être une activité **physique** d'hiver prise à l'extérieur (patinage, raquette, ski (De fond ou alpin) hockey, glissement etc.).
- ✓ Doit être prise dans l'une des municipalités de Portneuf
- ✓ Seront exclus : motoneige, vtt, animaux sous la neige.

Cartes VIP à gagner :

Cap-Santé : Laissez-passer familial pour 4 personnes, incluant la location de ski et raquettes pour la saison 20 12-2013.

Deschambault-Grondines : Un chèque-cadeau de 50\$ pour une activité de la programmation hiver-printemps ou automne 2012.

Neuville : Un chèque-cadeau de 50\$ pour une activité de la programmation hiver-printemps ou automne 2012.

Saint-Raymond : Une journée d'activité familiale (4 personnes) au centre de ski, comprenant la glissade, le ski alpin ou la planche (valeur de 92\$).

Pont-Rouge : Un laissez-passer familial (ski de fond/raquette) au parc Dansereau, incluant la location, ainsi que 4 cartes pour le bain libre à la piscine Lyne Beaumont.

Saint-Léonard : Un laissez-passer familial pour la saison estivale 2012 à la plage Lac à l'eau claire du lac Simon.

Saint-Basile : Un laissez-passer familial avec équipements inclus pour une journée d'une valeur 25\$ au centre nature.

Saint-Casimir : Un laissez-passer familial incluant la location d'équipement (raquette et ski) valide pour une journée au Gîte de l'écureuil (valeur de 40\$).

**LE FINALISTE DE CHAQUE MUNICIPALITÉ VERRA SA PHOTO PUBLIÉE
DANS LE COURRIER DE PORTNEUF**

UN GAGNANT RÉGIONAL SERA CHOISI PARMIS LES FINALISTES

Comment placer les bacs roulants pour la collecte



Le rendez-vous des familles Spécialement pour les familles de St-Marc-des Carrières et des environs

Pont-Rouge, 10 janvier 2012 – Le CERF Volant (Centre d'entraide et de ressources familiales de Portneuf) est heureux de vous offrir « Le rendez-vous des familles » qui se veut un lieu de rencontre pour les parents et leurs enfants. C'est une occasion idéale de rencontrer d'autres parents et à vos enfants de se faire de nouveaux amis. Au programme des rencontres : Ateliers de bricolage parent-enfant, jeux, collation,...

- **Dates** : Tous les lundis, du 13 février au 14 mai 2012.
- **Heure** : de 13h30 à 15h00.
- **Lieu** : Centre communautaire & culturel de St-Marc-des-Carrières.
- **Coût** : Carte de membre familiale au coût de \$ 5.00 / an.

Inscription obligatoire au 418-873-4557 ou au 1-888-873-4557 (interurbain).

Au plaisir de vous rencontrer !

Le Relais pour la vie de Portneuf

9 juin 2012



Le 9 juin au Parc Donnacona aura lieu la 3^{ème} édition du Relais pour la vie de la région de Portneuf, organisée par la Société canadienne du cancer. Une célébration de la vie et un hommage aux êtres chers touchés par le cancer. Vivez douze heures de plaisir et de solidarité en formant votre équipe de 10 personnes qui amasseront des fonds pour vaincre le cancer. Tour des survivants et participants se relayant autour d'une piste, cérémonie des luminaires, conférences, animation et partage vous y attendent. C'est le temps d'en parler à vos amis, à votre famille, à vos collègues de travail, formez vos équipes.

Pour vous guider dans la formation de vos équipes ou tous autres renseignements participez aux rencontres d'information :

Le 31 janvier 2012 à la ville de Donnacona, 19600

ou le 1 février 2012 à la ville de St-Marc 19600.

Vous aussi, prenez le relais!

Pour en savoir plus sur le Relais pour la vie communiquez avec Lucie Côté 418-285-0521 lucie101@hotmail.ca



Vivez le plus grand évènement de collecte de fonds pour vaincre le cancer!

Petites annonces

Terrains à vendre

NOUVEAU

St-Casimir, terrain de 48 504 PC, situé sur la rue Notre-Dame, incluant le terrain côté Nord de la rue sur le bord de la rivière Ste-Anne. Possibilité de construction résidentielle (Prêt à construire). Prix réduit 45,000\$

Tel : **418-339-2952** Marielle Vallée

Boul de la Montagne et 10^{ème} rue (voisin de M. Cyprien Laquerre) lot 163-30 10 260.4 pi carré.

Boul de la Montagne (voisin de M. André Tardif) lot 163-24 16027.4 pi carré.

Louiselle Soulard Duchesneau **339-2852**

La maison de vos rêves, elle est ici, à Saint-Casimir

Saviez-vous qu'il existe deux programmes incitatifs à la construction résidentielle qui pourraient vous venir en aide.

Le premier, en collaboration avec la Caisse de l'Ouest de Portneuf et St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 10 000\$;

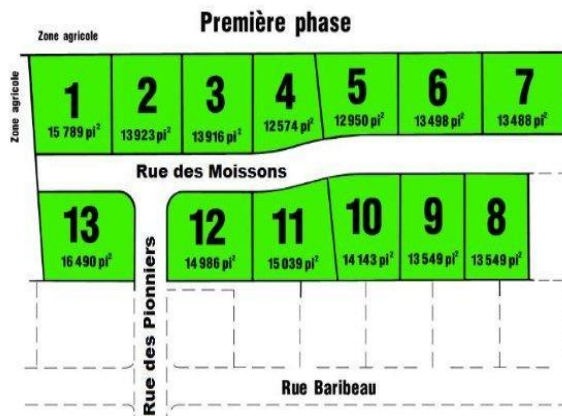
Le second, avec St-Casimir 2000 inc. pourrait aller jusqu'à 5 000\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur les programmes incitatifs à la construction résidentielle contactez-nous :

Caisse de l'Ouest de Portneuf
Téléphone : (418) 339-2265

Municipalité de Saint-Casimir
Téléphone : (418) 339-2543

Développement résidentiel municipal



Prix de vente: 1.50\$/piéd carré.

Subvention disponible jusqu'à 10 000\$

Pour information: Communiquez avec la municipalité au

418-339-2543

www.saint-casimir.com



Saint-Casimir 2000 inc.

Cartes d'affaires

Cartes d'affaires

MYOTHÉRAPIE

Pour bursite, tendinite, sciatique, maux de dos et de tête, etc. Maux chroniques ou récents. Traitements reconnus par les assurances.

M.T.M. Vesselin Yotov

277-2612

www.atorpheus.com

EXPÉRIENCE = RÉSULTAT

Hola ! Hi! Cours d'espagnol ou d'anglais en mini-groupes de 4 ou 5 personnes, à l'Ardoise ou en privé. Profitons-en, c'est à deux pas de chez nous! L'apprentissage d'une langue ouvre une porte magique sur un monde nouveau ...

Sandra Laura 418 277-2612



CLINIQUE
CHIROPRATIQUE

DR ROBIN BÉLANGER, B.A., D.C.
Chiropraticien

Siège social

TROIS-RIVIÈRES

5217, Boul. Gén. H. Kruger, G9A 4N5 819 693-0871

ST-MARC-DES-CARRIÈRES

418 268-3375

KINESIOLOGIE APPLIQUÉE

Nicole Gannevalle, aromathérapeute

Atelier de cosmétiques naturels

Où : Au Centre l'Ardoise – St-Casimir

Coût 20 \$ - Durée 1 h 30 - Min. 3 pers/Max. 8.

Les participants repartent avec le produit fini et la recette
Samedi 4 février de 13h-14h30 : S'inscrire au plus tard mercredi
1 février : Préparation de bombes effervescentes hydratantes
pour le bain pour peau sèche.

Samedi 18 février de 13h-14h30 : S'inscrire avant mercredi 15
février : Gel désinfectant pour les mains et dentifrice en poudre
aux huiles essentielles. - Inscription par tél. : 418-339-3522
ou par courriel : Infos@aromacurare.com



Notaires
Fiscalistes
Médiateurs

Me Joscelin Bélanger

Notaire

jbélanger@ward-associés.com

381, boul. De Lanaudière
Ste-Anne-de-la-Pérade QC G0X 2J0

110, place de l'Église
St-Casimir QC G0A 3L0

Tél. : 418 325-2507, poste 1302

Télé. : 418 325-2517



VOS BIEN



Spécialiste en carrosserie
Pose de pare-brise
Voiture de courtoisie

Pierre Denis
propriétaire

Tél. : 418 277-2153 • Fax : 418 277-2752
940, St-Achille, Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0

CALENDRIER D'ACTIVITÉS FÉVRIER 2012

			<p style="text-align: center;">1</p> <p style="text-align: center;">Messe C. Héber.14h30</p> <p style="text-align: center;">Filles d'Isabelle</p> <p style="text-align: center;">19h30</p>	<p style="text-align: center;">2</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 20h30</p> <p style="text-align: center;">Âge d'Or</p>	<p style="text-align: center;">3</p> <p style="text-align: center;">Centre Internet</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">4</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">10h00 à midi</p>
<p style="text-align: center;">5</p> <p style="text-align: center;">Messe St- Thuribe</p> <p style="text-align: center;">11h00</p>	<p style="text-align: center;">6</p> <p style="text-align: center;">C. internet 18H30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">7</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p style="text-align: center;">Ouvroir 13h à 15h</p> <p style="text-align: center;"><u>Récupération</u></p>	<p style="text-align: center;">8</p> <p style="text-align: center;">Messe C. Héberg. 14h30</p> <p style="text-align: center;">Fermières St-Valentin 17h30</p> <p style="text-align: center;"><u>Déchets</u></p>	<p style="text-align: center;">9</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 20h30</p> <p style="text-align: center;">Âge d'Or</p>	<p style="text-align: center;">10</p> <p style="text-align: center;">Centre internet</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">11</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">10h00 à midi</p>
<p style="text-align: center;">12</p> <p style="text-align: center;">Messe</p> <p style="text-align: center;">11h00</p>	<p style="text-align: center;">13</p> <p style="text-align: center;">C. internet 18h30 à 21h30 Conseil Municipal 20h00</p>	<p style="text-align: center;">14</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p style="text-align: center;">Ouvroir 13h à 15h</p>	<p style="text-align: center;">15</p> <p style="text-align: center;">Messe C. Héberg. 14h30</p>	<p style="text-align: center;">16</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque 18h30 à 20h30</p> <p style="text-align: center;">Âge d'Or</p>	<p style="text-align: center;">17</p> <p style="text-align: center;">Centre internet</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">18</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">10h00 à midi</p>
<p style="text-align: center;">19</p> <p style="text-align: center;">Messe</p> <p style="text-align: center;">11h00</p>	<p style="text-align: center;">20</p> <p style="text-align: center;">Centre internet</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">21</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p style="text-align: center;">Ouvroir 13h à 15h</p> <p style="text-align: center;"><u>Récupération</u></p>	<p style="text-align: center;">22</p> <p style="text-align: center;">Messe Centre d'Héberg. 14h30</p> <p style="text-align: center;"><u>Déchets</u></p>	<p style="text-align: center;">23</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 20h30</p> <p style="text-align: center;">Âge d'Or</p>	<p style="text-align: center;">24</p> <p style="text-align: center;">Centre internet</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">25</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque</p> <p style="text-align: center;">10h00 à midi</p>
<p style="text-align: center;">26</p> <p style="text-align: center;">Messe</p> <p style="text-align: center;">11h00</p>	<p style="text-align: center;">27</p> <p style="text-align: center;">Centre internet</p> <p style="text-align: center;">18h30 à 21h30</p>	<p style="text-align: center;">28</p> <p style="text-align: center;">Bibliothèque 13h30 à 15h30</p> <p style="text-align: center;">Ouvroir 13h00 à 15h00</p>	<p style="text-align: center;">29</p>			